

Procédure d'évaluation de l'IB pour la session d'examens de mai 2020 durant la pandémie de COVID-19

Introduction

La propagation de la COVID-19 a provoqué des changements sans précédent pour notre société mondiale. Ses répercussions sur l'éducation continuent d'être profondes. Le Baccalauréat International, en accord avec d'autres organisations éducatives, s'efforce de minimiser les conséquences de la pandémie sur les élèves du Programme du diplôme dans les écoles du monde de l'IB.

Le présent document explique les grands principes qui sous-tendent l'obtention du diplôme de l'IB et des résultats de cours en juillet 2020. Il décrit également les mesures que nous prenons pour garantir que nos résultats continuent de confirmer la validité, la fiabilité et l'authenticité de nos évaluations.

Les élèves développent de nombreuses compétences tout au long de leur parcours d'apprentissage dans le cadre des programmes de l'IB. Pour en savoir plus sur ces compétences, veuillez cliquer [ici](#). Les évaluations de l'IB visent à mesurer non seulement le rappel des connaissances, mais aussi l'application de ces compétences. Notre stratégie d'évaluation pour la session de mai 2020 a pour objectif de reconnaître et de récompenser ces compétences le plus précisément possible.

Les principes qui sous-tendent nos méthodes d'évaluation en cette période sans précédent sont définis dans l'Annexe A. Ces principes, convenus et partagés avec d'autres organisations éducatives, sont conçus afin de produire des conditions équitables pour le plus grand nombre d'élèves possible durant cette session.

Évaluation du travail des élèves

Afin de pouvoir octroyer un diplôme ou un certificat aux élèves malgré l'annulation de l'ensemble des composantes écrites externes de nos examens pour la session de mai 2020 :

- les élèves terminent les travaux réalisés dans le cadre des cours pour l'évaluation interne comme à l'accoutumée ;
- les établissements chargent les travaux réalisés dans le cadre des cours de tous leurs élèves inscrits aux examens, le cas échéant ;
- les établissements envoient les notes finales prévues pour chaque matière suivie par un élève.

Une fois tous ces éléments en sa possession, l'IB utilisera la banque de données des évaluations précédentes afin d'assurer la rigueur et la diligence du processus tout au long de cette situation hors du commun. Nous analyserons donc un grand nombre de données provenant des dernières sessions d'examens, des établissements et des matières.

Voici un aperçu des processus de notation de nos évaluations pour la session de mai 2020 :

- Pour la plupart des matières, tous les travaux réalisés dans le cadre des cours seront entièrement notés par des examinateurs formés et expérimentés. Normalement, dans une matière, seul un échantillon de notes fait l'objet d'une révision de notation afin d'assurer l'uniformité des normes entre les établissements. Cela constitue donc un changement majeur pour nous.
- L'IB dispose de processus bien établis avec des contrôles qualité intégrés afin de s'assurer que les examinateurs et les réviseurs de notation appliquent tous les mêmes normes. Ces processus seront utilisés exactement comme lors des sessions précédentes. Pour en savoir plus sur notre façon de garantir la fiabilité de la notation, veuillez cliquer [ici](#).
- Les mémoires et les travaux réalisés dans le cadre du cours de théorie de la connaissance, ainsi que les épreuves orales, les exposés et les présentations, sont évalués en externe de la manière habituelle. La date limite d'envoi de ces travaux par les établissements était passée avant que les répercussions majeures de la pandémie de COVID-19 se fassent sentir. En outre, les élèves devaient avoir terminé ces travaux bien avant cette date.
- Cette année les notes finales prévues joueront un rôle plus important dans la détermination des notes finales. D'habitude elles fournissent une indication sur la façon dont les établissements pensent que l'année en cours se compare aux années précédentes, ce qui permet de justifier tout changement dans les résultats globaux. Cette année elles constituent un élément majeur pour la détermination de la note finale qui sera attribuée à chaque élève.
- Nous sommes en mesure d'attribuer des notes finales pour les établissements qui n'ont pas de données historiques. Dans ces cas précis, au lieu des données historiques, nous utiliserons une formule basée sur les informations regroupées de plusieurs établissements qui proposent cette matière, sur les notes des travaux réalisés dans le cadre des cours et sur les notes finales prévues.
- Nous nous engageons auprès de nos parties prenantes et de nos écoles du monde de l'IB à présenter des résultats généraux similaires à ceux de mai 2019, à moins qu'il ne soit possible de clairement prouver qu'ils ont changé. Nous atténuerons notamment l'effet des difficultés engendrées par la pandémie en mettant en place des seuils au lieu de nous en tenir strictement aux normes édictées dans les descripteurs de notes finales.

- Comme pour chaque session, nous effectuerons des contrôles de la qualité afin de repérer les élèves dont la notation devra faire l'objet d'une révision en raison de résultats inattendus.
- Le comité d'attribution des notes finales composé de membres du personnel de l'IB, du président du bureau des examinateurs et de membres de la communauté d'examineurs de l'IB se réunira avant la publication des résultats. Le comité examine les résultats avant leur publication afin de s'assurer que tous les processus d'évaluation ont été menés de manière équitable avec le niveau de rigueur nécessaire, et qu'ils sont conformes à notre règlement général, comme convenu avec les organismes de réglementation nationaux.
- Comme à l'accoutumée, le règlement général prévoit la possibilité que les établissements et les élèves fassent appel de nos résultats.

Attribution des notes finales

Nous savons qu'il existe des liens entre les notes attribuées aux travaux réalisés dans le cadre des cours, les notes finales prévues et les notes finales attribuées. Nos données historiques, les notes attribuées aux travaux réalisés dans le cadre des cours et les notes finales prévues de cette session nous permettront de déterminer les seuils d'attribution des notes finales pour chaque matière pour cette session de mai.

Le personnel de l'IB travaille avec un organisme éducatif spécialisé dans l'analyse des données, les normes, l'évaluation et la sanction officielle des études. Ensemble, ils ont développé une méthode faisant appel à des données historiques et aux données de la session actuelle afin d'attribuer des notes finales à chaque élève dans chaque matière. Comme à l'accoutumée, ces notes finales seront converties en points qui contribueront aux résultats généraux des élèves du Programme du diplôme. Nous expliquons plus en détail dans l'Annexe B pourquoi nous ne nous basons pas exclusivement sur les notes finales prévues.

Conséquences pour les candidats de reprise et les candidats anticipés

Candidats anticipés

Les candidats anticipés seront traités comme tous les autres élèves de cette année et recevront une note finale basée sur les travaux qu'ils ont remis à l'IB. Les notes finales reçues pour la session de mai 2020 compteront comme d'habitude pour le diplôme de l'IB. Les élèves pourront également repasser toute matière anticipée lors de sessions ultérieures, si celle-ci est proposée.

Candidats de reprise

Les candidats de reprise souhaitant obtenir une nouvelle note finale devront envoyer de nouveaux travaux réalisés dans le cadre des cours, car l'IB évalue ces travaux uniquement en raison de l'annulation des examens de la session de mai. En effet, l'IB ne peut pas se baser sur les résultats

obtenus pour les travaux réalisés dans le cadre des cours d'une année précédente pour attribuer de nouvelles notes finales aux candidats. Les enseignants des différentes matières devront confirmer que le travail envoyé par leur élève est bien un nouveau travail réalisé dans le cadre du cours. L'IB pourra demander une copie de l'ancien travail afin de s'en assurer dans le cadre de ses processus d'échantillonnage.

En principe, il faut envoyer un travail complètement différent. Il est interdit à l'élève d'apporter des changements mineurs à des travaux qui ont été envoyés précédemment. Nous reconnaissons toutefois que cela peut ne pas être possible pour certaines tâches requérant un travail considérable (par exemple, le projet de design en technologie du design). Dans de tels cas, il est acceptable d'apporter des modifications **importantes** au travail original. Le travail ainsi modifié et envoyé sera noté comme s'il était nouveau.

Publication des résultats

Nous envisageons de publier les résultats comme prévu le 5 juillet 2020. Il est important que les élèves reçoivent leur diplôme de l'IB rapidement afin de pouvoir passer à la prochaine étape de leur parcours. En cas de modification éventuelle de cette date, les établissements en seront informés le plus rapidement possible.

Reconnaissance

L'IB communique régulièrement avec les universités du monde entier et se concentre en particulier sur celles qui, d'après les données historiques, sont les plus populaires auprès des élèves de l'IB. L'IB a fourni à ses universités partenaires des informations claires sur les travaux réalisés dans le cadre des cours par les élèves du Programme du diplôme pendant les deux années, ainsi que sur le processus global utilisé pour déterminer les notes finales dans cette situation sans précédent. Nous continuerons d'assurer la validité et la fiabilité de nos protocoles d'évaluation.

L'IB a également dialogué avec les ministères de l'Éducation, les autorités de réglementation de l'éducation et d'autres organismes similaires dans le monde entier pour s'assurer qu'eux aussi ont confiance en notre approche et que les élèves seront reconnus comme il se doit.

Conclusion

Ces aménagements de la procédure d'évaluation représentent l'approche la plus équitable que nous puissions adopter pour tous nos élèves. Nous souhaitons que les résultats attribués aux diplômés de l'IB lors de la session de mai 2020 reflètent, de manière valide et fiable, la rigueur et l'engagement dont nos élèves ont fait preuve envers leurs études tout au long de leur parcours d'apprentissage au sein de leur école du monde de l'IB.

ANNEXE A

EXTRAITS DE LA DÉCLARATION COMMUNE : *Ces principes ont été convenus en collaboration avec d'autres organismes internationaux tels que Cambridge International Education, Oxford AQA et Pearson.*

1. Nous suivrons les principes édictés par les autorités de réglementation.
2. Nous respecterons les mêmes normes que lors des années précédentes.
3. Nous développerons un processus qui produira une note déterminée sur la base d'un calcul qui reflètera la performance des élèves de la manière la plus juste possible.
4. Nous demanderons aux enseignants, qui connaissent bien leurs élèves, d'émettre un jugement sur la note finale que chacun de leurs candidats aurait obtenue selon eux s'il avait passé les examens.
5. Pour ce faire, les enseignants pourront être amenés à examiner une série de preuves et de données.
6. Nous combinerons ces informations avec d'autres données et informations statistiques pertinentes lorsqu'elles sont disponibles et nous les utiliserons pour fournir à chaque élève une note déterminée sur la base d'un calcul.
7. Nous ferons en sorte que la répartition des notes finales suive un schéma similaire à celui des autres années, afin que les élèves de cette cohorte ne soient pas défavorisés.
8. Nous publierons les résultats le jour prévu. Nous vous informerons en cas de changement.
9. Les documents présentant les résultats que nous délivrerons ressembleront à ceux des années précédentes.
10. Nous travaillerons en collaboration avec des associations d'universités et des universités dans le monde entier pour garantir que les notes finales attribuées cette année sont reconnues de la même manière que celles des autres années.

ANNEXE B

Pourquoi l'IB n'utilise-t-il pas les notes finales prévues par les enseignants comme le font les commissions d'examen du Royaume-Uni ?

Les procédures d'évaluation du Programme du diplôme visent à déterminer dans quelle mesure les élèves maîtrisent des compétences scolaires avancées, telles que l'analyse et la présentation d'informations, l'évaluation d'arguments et la résolution créative de problèmes, en plus de leur niveau de connaissance et de compréhension. Au sein du Programme du diplôme, l'évaluation favorise non seulement l'acquisition de compétences scolaires, mais également le développement d'une vision internationale et de compétences interculturelles. Les résultats des élèves sont obtenus en évaluant leur travail en fonction de normes établies et non en fonction de la position de chaque élève dans un classement général. Pour ce faire, l'IB utilise diverses évaluations, dont les travaux réalisés dans le cadre des cours.

Même si nos établissements réussissent assez bien à prévoir les notes finales qu'obtiendront leurs élèves, cela ne reste qu'une prédiction. Nos données sur cinq ans, entre 2010 et 2015, montrent que dans 55 % des cas, les élèves ont obtenu au moins une note finale différente de ce qui avait été prédit par leur enseignant.

En tant qu'organisation, nous devons impérativement nous assurer que les options que nous proposons à notre communauté mondiale d'écoles du monde de l'IB reposent sur la compassion envers les élèves et les enseignants, et qu'elles garantissent l'impartialité face à la situation difficile vécue par nos élèves et nos professionnels de l'éducation.

Concernant les résultats du Programme du diplôme, chaque élève se verra attribuer une note finale pour chacune des matières dans lesquelles il est inscrit. Pour cela, l'IB se fondera sur un calcul qui prend en compte la note obtenue par l'élève au travail réalisé dans le cadre des cours ainsi que sa note finale prévue, telle qu'elle a été envoyée à l'IB par son établissement scolaire. Pour la plupart des composantes, nous enverrons les travaux habituellement notés par les enseignants pour être notés en externe, au lieu de demander un échantillonnage et de procéder à une révision de notation.